



RETRAITES INTERNATIONALES : COMMENT ÉVITER LES MAUVAISES SURPRISES POUR VOS CLIENTS

Programme

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION

En 2 heures, cette Capsule Expertise vous donne les clés pour comprendre les vraies règles applicables aux carrières internationales et leur impact direct sur l'acquisition des droits, le calcul de la pension et les délais de liquidation. Vous repartez avec une méthode claire pour analyser une carrière multi-pays et prendre vos décisions grâce à une grille de lecture simple et actionnable.

1 – INTRODUCTION : CADRE ET ENJEUX

- Pourquoi les carrières internationales sont complexes
- Risques : perte de droits, décote, retards
- Logique de coordination vs règles nationales

2 – DÉTACHEMENT, EXPATRIATION ET TYPOLOGIE DES PAYS

- Détachement vs expatriation : conséquences sur les droits
- Trois catégories : UE, pays conventionnés, États tiers
- Impact sur l'ouverture et le calcul des pensions

3 – UNION EUROPÉENNE : PRINCIPES CLÉS

- Coordination (et non harmonisation)
- Totalisation des périodes
- Proratisation des pensions
- Principes essentiels de calcul

4 – HORS UE : CONVENTIONS ET ÉTATS TIERS

- Types de conventions bilatérales
- Liquidation séparée ou avec totalisation
- Absence d'accord : risques majeurs
- Rôle possible de la CFE

5 – CARRIÈRES MULTI-PAYS

- Absence de totalisation globale automatique
- Calcul accord par accord
- Cas combinés et exceptions

6 – PIÈGES ET BONNES PRATIQUES

- Déclaration exhaustive des périodes
- Justificatifs indispensables
- Nature des trimestres
- Liquidations décalées et cas du Royaume-Uni

OBJECTIFS

Comprendre les règles applicables selon la situation internationale du client. Identifier le régime juridique pertinent. Maîtriser totalisation et proratisation. Sécuriser l'analyse et la liquidation d'une carrière multi-pays. Adopter les bons réflexes déclaratifs et documentaires

PRÉ-REQUIS

Aucun – formation accessible à tous les professionnels du conseil.

DURÉE

2 heures (1h30 de contenu + 30 min d'échanges)

PUBLIC

Experts-comptables, CGP / CGPI, conseillers indépendants, courtiers, assureurs, avocats, notaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices et cas pratiques intégrés à la session

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Mise à disposition du support de la formation et du replay. Etudes de cas

MODALITÉS D'ACCUEIL DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la hauteur de la nature de votre handicap. Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : handiplus@factorielles.fr

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

Formation proposée en distanciel.
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet www.factorielles.com

MODALITÉS TECHNIQUES

Un lien de connexion vous sera transmis.

ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE

Tchat lors du live avec réponse d'un expert du sujet ou par mail contact@factorielles.fr